

## Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : marion.richard@energie-partagee.org
Date limite de l'envoi des candidatures : <u>Vendredi 28 avril 2023</u>
Je soussigné-e : Raphaël Claustre
Fonction : DG délégué
Représentant la structure membre d'Energie Partagée Association : SIPENR
Suppléant-e : Delphine Bertsch
Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Energie Partagée en 2023
L'organisme représenté appartient au :
☐ Collège 1 : Membres fondateurs et assimilés
☐ Collège 2 : Projets en développement / projets en exploitation
X Collège 3 : Partenaires
☐ Collège 4 : Réseaux territoriaux
Fait à Paris
Date: 18/4/23
Signature:



## Présentez votre structure en quelques lignes :

## Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Energie Partagé Association joue un rôle central dans la mobilisation, l'outillage et la défense de l'investissement citoyen. Sipenr développe, finance, construit et exploite des projets publics et citoyens. Ces deux approches sont très complémentaires. Un nombre croissant de SEM s'investisse dans les EnR. Sipenr souhaite donc apporter son expérience sur ces domaines.

## Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

Une expertise sur le développement de projets, la complémentarité entre le « citoyen » et le « public », de fortes habitudes de coopération avec EPA, EPI et nombre de ses partenaires publics, mixtes et ESS.